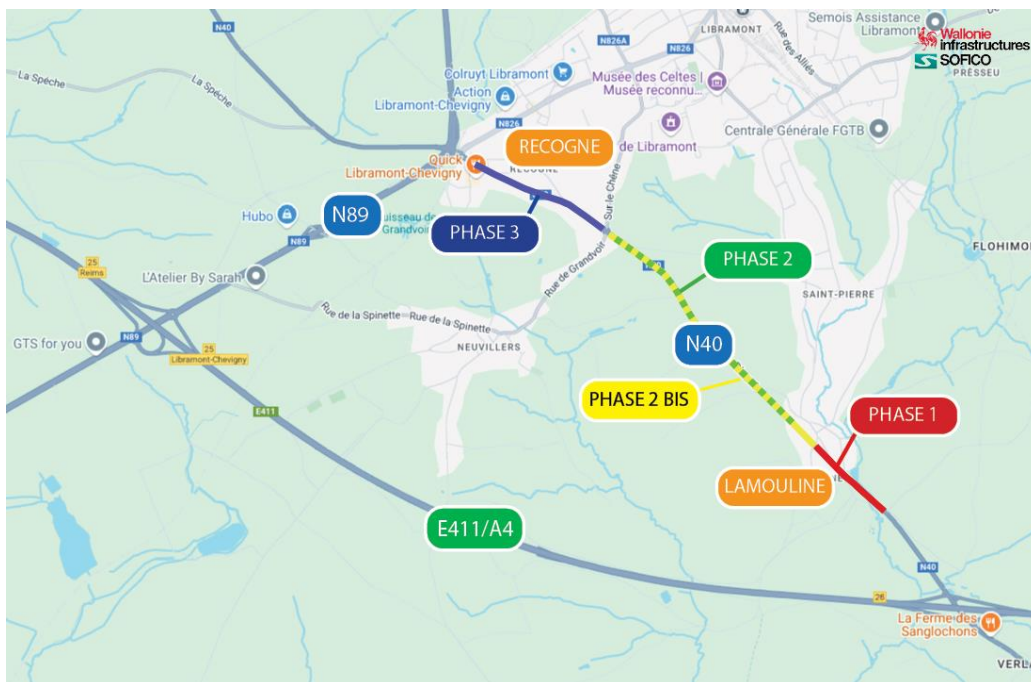


N40 : nouvelle phase du chantier de reconstruction entre Lamouline et Recogne

3 décembre 2024

Comme annoncé, le chantier de reconstruction de la N40 entre Lamouline et Recogne entre dans une nouvelle phase. La première zone de chantier sera libérée en cette fin de semaine, avec une vitesse réduite jusqu'au printemps prochain. La nouvelle phase du chantier a débuté ce lundi. Elle concerne le tronçon compris entre la Maison Médicale et le giratoire de Neuvillers (non compris).



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

PHASE 1 : depuis début septembre et jusqu'à la fin de cette semaine – De l'entrée de Lamouline (côté Neufchâteau) jusqu'au carrefour avec la rue Les Bâtis :

Les voies seront libérées à la fin de cette semaine. Une nouvelle intervention sera programmée au printemps afin de poser les deux dernières couches de revêtement.

PHASE 2 : depuis ce lundi 2 décembre et jusqu'au printemps 2025 – De la Maison Médicale au giratoire de Neuvillers (giratoire non compris) :

- La circulation de transit reste interdite sur le chantier. La déviation de la circulation s'effectue toujours via l'E411/A4 et la N89 ;
- La circulation locale est autorisée uniquement dans le sens Lamouline vers Recogne entre la Maison Médicale et la rue Fosse Moray ;
- La portion comprise en le giratoire de Neuvillers et la rue Fosse Moray reste circulaire dans les deux sens

PHASE 2 BIS : du printemps 2025 jusque début juillet 2025 – De l'arrêt de bus de la Rue Les Bâtis jusqu'au giratoire de Neuvillers (non compris) :

- Fermeture de la N40 dans les deux sens de circulation

La zone de chantier devra être étendue pendant quelques jours jusqu'à l'entrée de Lamouline (côté Neufchâteau) afin de poser les deux dernières couches de revêtement sur la N40 et une couche de revêtement sur les trottoirs.

Les riverains concernés seront avertis par un toutes-boîtes.

De début juillet 2025 à août 2025 :

Les voies seront libérées pour permettre la tenue de la Foire de Libramont.

PHASE 3 : d'août 2025 à l'été 2026 – Entre les giratoires de Neuvillers et de l'Aliéneau (non compris) :

- La circulation de transit restera interdite sur le chantier. La déviation de la circulation s'effectuera toujours via l'E411/A4 et la N89 ;
- La circulation locale sera permise, uniquement en venant de Neufchâteau vers Recogne, afin de permettre notamment l'accès aux commerces.

REALISATIONS

Ce chantier, débuté en septembre dernier, vise à réhabiliter la N40 en profondeur entre l'entrée de Lamouline et le giratoire de l'Aliéneau à Recogne.

- Démolition de la structure actuelle de la chaussée (dalles en béton) et renouvellement complet du coffre de la voirie ;
- Réalisation d'aménagements cyclo-piétons en site propre côté droit en direction de Recogne sur l'ensemble du tracé ;

- Sécurisation du carrefour vers Sberchamps par la création d'un tourne à gauche ;
- Installation d'un feu tricolore au carrefour « de Saint-Pierre » dans Lamouline ;
- Aménagement d'une bande centrale (tourne à gauche) dans la traversée de Recogne ;
- Mise en conformité des arrêts de bus ;
- Aménagement d'une trentaine de places de stationnement à Recogne ;
- Plantation d'une centaine d'arbres le long de la voirie ;
- Renouvellement du système d'évacuation des eaux de pluie.

Ce chantier représente un budget d'environ **€6,5 millions HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Socogetra qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   